

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 996 - page 1769

58 - Nièvre

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Nièvre.

O LES MATS.

Objet : développer l'accès à la culture pour tous ; le développement d'activités socioculturelles ; le soutien à la professionnalisation des artistes et techniciens ; par la prestation technique ; l'accompagnement organisationnel grâce aux structures techniques et des moyens à disposition de l'association ; l'organisation de manifestations artistiques grâce aux moyens techniques et compétences des membres de l'association ; l'accompagnement et la mise en oeuvre de projets artistiques ; de manifestations ; par l'organisation ; l'accompagnement administratif ; technique et financier ; de favoriser ; développer et promouvoir des actions et des activités professionnelles ou en voie de professionnalisation ; dans un champ d'intervention artistique ; culturelle ; de produire réaliser créer ; diffuser des productions culturelles destinées à tous les publics.

Siège social : lieu-dit Pornas, 58330 Saxi-Bourdon.

Date de la déclaration : 1^{er} avril 2014.